

# ECF SPS, quand la formation explose les compteurs

**‘Si les besoins de formation sont en plein boum, la réglementation en fait un marché très étroit où peu d’entreprises sont capables de répondre à la demande.’**

**Gilbert Cassar, acteur de référence de la formation dans les métiers du transport, de la logistique, du BTP (Bâtiment et travaux publics), de la sécurité et réseau d’écoles de conduite en Provence-Alpes-Côte d’Azur évoque le marché de la formation. Si la demande explose dans ce secteur, le poids de la règlementation et la chape administrative n’offrent que peu de latitude pour absorber une demande croissante.**

«D’après nos propres estimations et en regard des flottes privées et publiques de poids-lourds, il manquerait environ 1 million de chauffeurs en France, précise Gilbert Cassar, Directeur-général d’[ECF SPS](#). En septembre, L’ambassade du Canada a même demandé à la France de lui fournir des chauffeurs routiers pour travailler au Québec. Ainsi, ECF France et [ECF SPS](#) Avignon sont diligentées pour évaluer les chauffeurs français ayant postulé à l’ambassade du Canada avant que de leur proposer d’entamer une nouvelle vie là-bas. Le Canada y met d’ailleurs les moyens puisqu’il offre d’accompagner le conjoint dans ses démarches de recherche d’emploi et œuvre à l’installation de la famille afin de fidéliser les futurs salariés.»

## Le Brexit

«L’Angleterre est également très en demande, malmenée par un [Brexit](#) qui a notoirement ralenti ses propres échanges avec les pays voisins, induit de fortes contraintes administratives liées aux entreprises, fait fuir les chauffeurs routiers étrangers, pâtit d’une vie économique plus chère qu’en France, sans compter le changement de monnaie... Le fret par containers a, dans un même temps, considérablement augmenté alors que le transport de marchandises dans l’intérieur du pays ne peut se faire faute de chauffeurs, carençant durablement l’approvisionnement des entreprises et des particuliers.»

## Pénurie de chauffeurs-routiers

«Pourquoi sommes-nous en pénurie de chauffeurs ? Très longtemps notre pays n’a pas beaucoup recruté, nombre d’entreprises choisissant de travailler en ‘cabotage’, c’est-à-dire via une autorisation temporaire accordée par l’Union Européenne pour réaliser une livraison de marchandises dans un autre pays de l’Union et sans passer par l’hexagone. Également, les entreprises formaient parfois des équipages de 2 chauffeurs par camion afin d’effectuer de longs trajets à deux en alternance ce qui permettait de conduire plus longtemps et plus loin, en conformité avec la loi.»



Ecrit par Mireille Hurlin le 8 novembre 2021

## La formation

«Aujourd'hui ? Les Pouvoirs publics s'inquiètent d'une relance économique plus appuyée que prévue, toutes filières confondues et notamment pour le fret, parce que nous manquons de main d'œuvre. Cela se conjugue à 'l'effet confinement' qui a induit des prises de conscience et l'envie pour certains de changer complètement de vie, y compris professionnelle. Ça été le cas dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du bâtiment et des chauffeurs routiers, tous désirant consacrer plus de temps à leur famille.»

## L'évolution du travail

«Le monde du travail aujourd'hui évolue. Les actifs souhaitent conserver des jours de télétravail, veulent vivre plus en famille. Le travail n'est pas récompensé notamment lorsqu'en restant chez soi ou en étant au chômage l'on gagne tout autant. Si l'on compare l'amplitude horaire des personnes qui travaillent à celles qui gagnent le Smic (Salaire minimum de croissance), ces dernières sont mieux payées que les premières. Une des solutions serait de défavoriser très franchement le non-travail et de revaloriser le travail. Nous ne pourrions pas trouver de personnel motivé pour travailler sans une réforme drastique du chômage.»

Ecrit par Mireille Hurlin le 8 novembre 2021



## Perspectives

«La formation de chauffeurs-routiers va s'intensifier. La problématique ? Le marché reste étroit car même en formant de nouveaux professionnels nous ne pourrions pas répondre à la demande. Autre paramètre ? 100% des chauffeurs formés et reçus n'intégreront pas le métier parce que celui-ci est difficile et réclame un rythme de vie hebdomadaire soutenu. Pour autant, en France, la formation est plutôt très performante.»

## Le marché

«La formation a toujours évolué en fonction des réglementations. Celles-ci sont adoptées puis appliquées, notamment dans les examens liés à des titres professionnels, harmonisées en fonction des nouvelles technologies, comme la digitalisation. C'est le cas notamment pour les FCO (Formation continue obligatoire), Fimo (Formation initiale minimale obligatoire), Caces (certificat d'aptitude à la conduite



Ecrit par Mireille Hurlin le 8 novembre 2021

d'engins en sécurité) car le chauffeur-livreur, notamment d'une PME (petite et moyenne entreprise) peut avoir besoin du volet logistique de sa profession, pour charger et décharger lui-même son camion.»

### **Prégnante réglementation**

«La réglementation évolue sans fin. Le droit d'entrée dans notre secteur de la formation est très compliqué. Nous sommes, sans cesse, audités, contrôlés, certifiés par des agences indépendantes, compilant par ailleurs les agréments. C'est très franco-français car ces certifications ne sont pas demandées à l'étranger et c'est ce qui complique la mise en concurrence, c'est particulièrement vrai dans l'agroalimentaire. Nous collectionnons les normes et les freins ce que ne font pas les autres pays.»

### **Le bilan**

«Nous sommes bloqués par deux systèmes : le recrutement et la fidélisation du personnel. La concurrence fait son marché dans nos rangs alors, pour contrer ce phénomène, nous revalorisons les salaires. Par ailleurs les prix à la pompe grimpent ce qui induit un surcoût lors des heures de conduites... L'autre frein ? L'administration, la réglementation et le déficit du nombre d'inspecteurs. Difficile d'obtenir assez de jours d'examens car nous ne voulons pas que nos récipiendaires attendent trop longtemps pour passer devant l'examinateur et obtenir titres et examens. Notre bilan ? ECF SPS réalise une progression, chaque année, à deux chiffres. 2019 et 2020 ont été de très bonnes années puisque nous sommes passés de 14 à 17M€ de chiffre d'affaires. 2021 s'est révélée excellente au vu des commandes et des marchés sur le point d'arriver puisque nous atteindront les 20M€ de CA.»

Ecrit par Mireille Hurlin le 8 novembre 2021

